

Annexe I : Demande d'enregistrement pour une ou plusieurs installation(s) classée(s) pour la protection de l'environnement

N°15679*04

Articles L. 512-7 et suivants du code de l'environnement

Ministère chargé des installations classées pour la protection de l'environnement

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

2.1.a Personne physique (vous étes un particulier)	. Intitule du pro		d'un élevage d	de norc			
2.1. Personne morale (vous représentez une société civile ou commerciale ou une collectivité territoriale) Dénomination ou raison sociale QAEC de l'Allière 39524565700014 Forme juridique GAEC Qualité du signataire Gérant Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une inforcomme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'arricle D312- relations enure le public et l'odministration. Touce/ois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécure l'exploitant personne, physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d de l'article i des relations entre le public et l'administration: Dans l'hypothèse où ces données sersient mises en ligne, je souhalite, en tant que personne physique, qu'elles soie 2.2 Coordonnées (adresse du domicile ou du siège social) N° de téléphone 0609657775 Adresse électronique 0609657775 Adresse électronique 10096657775 Adresse électronique 10096657775 Adresse électronique 100969657775 Nommune 100969657775 Adresse électronique 1009696696			a an elevage (ue pore	- 5000		
2.1 Personne morale (vous représentoz une société civile ou commerciale ou une collectivité territoriale) Dénomination ou raison sociale QAEC de l'Allière 39524565700014 Forme juridique GAEC Qualité du Signataire Gérant Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une inforcomme nécessaire à l'information du public, publie sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'arricle D312- relations enure le public et l'odministration. Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou set susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité publique ou à da sécurité public et l'administration : Dans l'hypothèse où ces données seraient mises en ligne, je souhaite, en tant que personne physique, qu'elles soie des relations entre le public et l'administration : 2.2 Coordonnées (adresse du domicile ou du siège social) N° de téléphone N° voie 29 Type de voie route Nom de voie N° voie 29 Type de voie route Nom de voie Si le demandeur réside à l'étranger Pays 2.3 Personne habilitée à fournir les renseignements demandés sur la présente demande Cochez la case si le demandeur n'est pas représenté □ Madame Monsieur □ N° voie Type de voie Nom de voie Repertise et projet Adresse N° voie Type de voie Nom de voie Lieu-dit ou BP Z.A de Piquet Code postal 35370 Commune Erelles N° de téléphone 0642562293 Adresse électrorique irris-garret@porc-armor.com 3. Informations générales sur l'installation projetée 3.1 Adresse de l'installation N° voie 29 Type de voie route Nom de la voie Lieu-dit ou BP Le Hamel Code postal 14410 Commune Valdallière	2. Identification	n du dema	ndeur (remplir	le 2.1.a pour un pa	rticulier.	remplir le 2	2.1.b pour une société)
Denomination ou raison sociale OAEC de l'Allière 39524565700014 Garet Gerant Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une inforcomme nécessaire à l'information du public, publié sons anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-relations entre le public et l'administration. Toutefois, si sa publication fait craindra des représailles ou est susceptible de porter atteine à la sécurité publique ou à la sécur l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article i Dans l'hypothèse où ces données seraient mises en ligne, je souhaite, en tant que personne physique, qu'elles soie des relations entre le public et d'administration. 2.2 Coordonnées (adresse du domicile ou du siège social) N° de téléphone 0609657775 Adresse électronique 29 Type de voie route Nom de voie Lieu-dit ou BP Le Hamel Code postal 14410 Commune Valdallière Lieu-dit ou BP Lieu-dit o	2.1.a Personne	physique (vo	ous êtes un parti	culier)	Ma	dame	□ Monsieur □
Denomination ou raison sociale N° SIRET 39524565700014 Gerant Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une inforcomme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-jectations entre le public et l'administration. Toute(ois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité relations entre le public et l'administration. Toute(ois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité relations entre le public et l'administration. Toute(ois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité relations entre le public et l'administration. Toute(ois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité relations entre le public et l'administration. Toute(ois, si sa publication du d'un des relations entre le public et l'administration. Toute(ois, si sa publication du d'un des relations entre le public et l'administration. Dans l'hypothèse où ces données seraient mises en ligne, je souhaite, en tant que personne physique, qu'elles soie □ 2.2 Coordonnées (adresse du donnéels escrition en l'avaite de l'Allière N° voie 29 Type de voie route Nom de voie unite de l'Allière Lieu-dit ou BP	Nom, prénom						
raison sociale N° SIRET 39524565700014 Gérant Gérant Gérant Je nom de la personne, physique ou morale, qui exerce ume activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une inforcomme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-relations enure le public et l'administration. Toutefois, si sa publication fui craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécur l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article ides relations entre le public et l'administration : Dans l'hypothèse où ces données seraient mises en ligne, je souhaite, en tant que personne physique, qu'elles soie □ 2.2 Coordonnées (actresse du domicile ou du siège social) N° de téléphone 0609657775 Adresse électrorique N° voie 29 Type de voie N° voie 14410 Commune Valdallière Lieu-dit ou BP Le Hamel Cochez la case si le demandeur n'est pas représenté □ Nom, prénom Garret, Iris Service Expertise et projet N° voie Type de voie Nom de voie Lieu-dit ou BP Z.A de Piquet Code postal 35370 Commune Erelles Nom de la voie Lieu-dit ou BP Le Hamel Code postal Code postal Code postal Commune Code postal Code postal Type de voie Nom de voie Lieu-dit ou BP Le Hamel Code postal Code postal Commune Code postal Code postal Commune Code postal Code postal Commune Code postal Code postal Code postal Code postal Commune Code postal	2.1.b Personne	morale (vou	s représentez un	e société civile ou d	commerc	iale ou une	e collectivité territoriale) :
Qualité du signataire Le nom de la personne, physique ou morole, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une inforcomme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3º de l'article D312-; relations entre le public et l'administration. Totuelofis, sis apublication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécur l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article ides relations entre le public et l'administration : Dans l'hypothèse où ces données seraient mises en ligne, je souhaite, en tant que personne physique, qu'elles soie 2.2 Coordonnées (actresse du domicile ou du siège social) N° de téléphone N° voie 29 Type de voie Type de voie Adresse N° voie Type de voie Type de voie Adresse N° voie Type de voie Type de voie Adresse N° voie Type de voie Nom de voie Lieu-dit ou BP Code postal Adresse et projet Nom de voie Lieu-dit ou BP Code postal Commune Etrelles Nom de la voie Toute de l'Allière Lieu-dit ou BP Code Porca Armor Evolution Chargée d'étude Code postal Code postal Commune Code postal Code postal Commune Code postal		GAEC de l'.	Allière				
signataire Gérant Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une inforcomme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3º de l'article D312-relations entre le public et l'administration. Touselois, is a publication fidic ratindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécuriexploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article i des relations entre le public et l'administration : Dans l'hypothèse où ces données seraient mises en ligne, je souhaite, en tant que personne physique, qu'elles soie 2.2 Coordonnées (adresse du domicile ou du siège social) N° de téléphone 0609657775 Adresse électronique 129 Type de voie Code postal 14410 14410	N° SIRET	3952456570	00014		Form	e juridique	GAEC
comme necessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-jerlations entre le public et l'administration. Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des relations entre le public et l'administration: Dans l'hypothèse où ces données seraient mises en ligne, je souhaite, en tant que personne physique, qu'elles soie des relations entre le public et l'administration: Dans l'hypothèse où ces données seraient mises en ligne, je souhaite, en tant que personne physique, qu'elles soie de l'Administration: Dans l'hypothèse où ces données seraient mises en ligne, je souhaite, en tant que personne physique, qu'elles soie de l'Administration: Dans l'hypothèse où ces données seraient mises en ligne, je souhaite, en tant que personne physique, qu'elles soie de l'Autorité in the propriété de propriétée à l'étranger l'hypothèse social) N' de téléphone (0609657775 Adresse électronique Nom de voie Lieu-dit ou BP Le Hamel Code postal (14410 Commune Valdallière Province/Région 2.3 Personne habilitée à fournir les renseignements demandés sur la présente demande Cochez la case si le demandeur n'est pas représenté Madame Monsieur Confider Ponction Chargée d'étude Adresse Nom de voie Lieu-dit ou BP Z.A de Piquet Code postal (35370 Commune Lieu-dit ou BP Z.A de Piquet Code postal (35370 Commune Lieu-dit ou BP Le Hamel Lieu-dit ou BP Le Hamel Lieu-dit ou BP Le Hamel Code postal (14410 Commune Lieu-dit ou BP Le Hamel Code postal (14410 Commune Lieu-dit ou BP Le Hamel Code postal (14410 Commune Lieu-dit ou BP Le Hamel Code postal (14410 Commune	signataire						
Adresse électronique auvrayolivier@orange.fr Nom de voie 29 Type de voie route Nom de voie route Lieu-dit ou BP Le Hamel Code postal 14410 Commune Valdallière Si le demandeur réside à l'étranger Pays Province/Région 2.3 Personne habilitée à fournir les renseignements demandés sur la présente demande Cochez la case si le demandeur n'est pas représenté Madame Monsieur Monsieur Nom, prénom Garret, Iris Société PORC ARMOR EVOLUTION Service Expertise et projet Fonction Adresse N° voie Type de voie Nom de voie Lieu-dit ou BP Z.A de Piquet Code postal 35370 Commune Eurelles N° de téléphone 0642562293 Adresse électronique iris.garret@porc-armor.com Informations générales sur l'installation projetée 3.1 Adresse de l'installation N° voie 29 Type de voie route Nom de la voie route de l'Allière Lieu-dit ou BP Le Hamel Code postal 14410 Commune Valdallière	Toutefois, si sa publi l'exploitant personne des relations entre le Dans l'hypothèse o □	cation fait cra e physique peu e public et l'ad où ces donné	indre des représai t demander que la ministration : es seraient mise	donnée ne soit pas m s en ligne, je souha	ise en ligi	ne au titre d	le l'application du d) de l'article L. 311-5 du code
N° voie 29 Type de voie route Nom de voie route Lieu-dit ou BP Le Hamel Code postal 14410 Commune Valdallière Si le demandeur réside à l'étranger Pays Province/Région 2.3 Personne habilitée à fournir les renseignements demandés sur la présente demande Cochez la case si le demandeur n'est pas représenté Madame Monsieur Monn, prénom Garret, Iris Société PORC ARMOR EVOLUTION Service Expertise et projet Fonction Chargée d'étude Adresse N° voie Type de voie Nom de voie Lieu-dit ou BP Z.A de Piquet Code postal 35370 Commune Etrelles N° de téléphone 0642562293 Adresse électronique iris.garret@porc-armor.com Informations générales sur l'installation projetée 3.1 Adresse de l'installation N° voie 29 Type de voie route Nom de la voie route de l'Allière Lieu-dit ou BP Le Hamel Code postal 14410 Commune Valdallière					-	11	
Lieu-dit ou BP Le Hamel Code postal 14410 Commune Valdallière Si le demandeur réside à l'étranger Pays Province/Région 2.3 Personne habilitée à fournir les renseignements demandés sur la présente demande Cochez la case si le demandeur n'est pas représenté Madame Monsieur Monsieu		0009037773	,	Adresse électronique	auvrayo		
Code postal 14410 Commune Valdallière Si le demandeur réside à l'étranger Pays Province/Région 2.3 Personne habilitée à fournir les renseignements demandés sur la présente demande Cochez la case si le demandeur n'est pas représenté □ Madame Monsieur □ Nom, prénom Garret, Iris Société PORC ARMOR EVOLUTION Service Expertise et projet Fonction Chargée d'étude Adresse N° voie Type de voia Nom de voie Lieu-dit ou BP Z.A de Piquet Code postal 35370 Commune Errelles N° de téléphone 0642562293 Adresse électronique iris.garret@porc-armor.com Informations générales sur l'installation projetée 3.1 Adresse de l'installation N° voie 29 Type de voie route Nom de la voie route de l'Allière Lieu-dit ou BP Le Hamel Code postal 14410 Commune Valdallière	V ° voie	29	Type de voie	route	100	III do voio	
Si le demandeur réside à l'étranger Pays Province/Région 2.3 Personne habilitée à fournir les renseignements demandés sur la présente demande Cochez la case si le demandeur n'est pas représenté □ Madame Monsieur □ Nom, prénom Garret, Iris Société PORC ARMOR EVOLUTION Service Expertise et projet Fonction Chargée d'étude Adresse N° voie Type de voie Nom de voie Lieu-dit ou BP Z.A de Piquet Code postal 35370 Commune Etrelles N° de téléphone 0642562293 Adresse électronique iris.garret@porc-armor.com Informations générales sur l'installation projetée 3.1 Adresse de l'installation N° voie 29 Type de voie Nom de la voie route de l'Allière Lieu-dit ou BP Le Hamel Code postal 14410 Commune Valdallière					Lieu	-dit ou BP	Le Hamel
2.3 Personne habilitée à fournir les renseignements demandés sur la présente demande Cochez la case si le demandeur n'est pas représenté □ Madame ☑ Monsieur □ Nom, prénom Garret, Iris Société PORC ARMOR EVOLUTION Service Expertise et projet Fonction Chargée d'étude Adresse N° voie Type de voie Nom de voie Lieu-dit ou BP Z.A de Piquet Code postal 35370 Commune Etrelles N° de téléphone 0642562293 Adresse électronique iris.garret@porc-armor.com 3. Informations générales sur l'installation projetée 3.1 Adresse de l'installation N° voie 29 Type de voie route Nom de la voie route de l'Allière Lieu-dit ou BP Le Hamel Code postal 14410 Commune Valdallière	Code postal	14410	Commune	Valdallière			
2.3 Personne habilitée à fournir les renseignements demandés sur la présente demande Cochez la case si le demandeur n'est pas représenté □ Madame ☑ Monsieur □ Nom, prénom Garret, Iris Société PORC ARMOR EVOLUTION Service Expertise et projet Fonction Chargée d'étude Adresse N° voie Type de voie Nom de voie Lieu-dit ou BP Z.A de Piquet Code postal 35370 Commune Etrelles N° de téléphone 0642562293 Adresse électronique iris.garret@porc-armor.com 3. Informations générales sur l'installation projetée 3.1 Adresse de l'installation N° voie 29 Type de voie route Nom de la voie route de l'Allière Lieu-dit ou BP Le Hamel Code postal 14410 Commune Valdallière							
Cochez la case si le demandeur n'est pas représenté □ Madame Monsieur □ Nom, prénom Garret, Iris Société PORC ARMOR EVOLUTION Service Expertise et projet Fonction Chargée d'étude Adresse N° voie Type de voie Nom de voie Lieu-dit ou BP Z.A de Piquet Code postal 35370 Commune Etrelles N° de téléphone 0642562293 Adresse électronique iris.garret@porc-armor.com Informations générales sur l'installation projetée 3.1 Adresse de l'installation N° voie 29 Type de voie route Nom de la voie route de l'Allière Lieu-dit ou BP Le Hamel Code postal 14410 Commune Valdallière							
Nom, prénom Service Expertise et projet Adresse N° voie Type de voie Nom de voie Lieu-dit ou BP Lieu-dit ou	2.3 Personne h	abilitée à fo	urnir les rensei	gnements demand	és sur la	présente	demande
Service Expertise et projet Fonction Chargée d'étude Adresse N° voie Type de voie Nom de voie Lieu-dit ou BP Z.A de Piquet Code postal 35370 Commune Etrelles N° de téléphone 0642562293 Adresse électronique iris.garret@porc-armor.com Informations générales sur l'installation projetée 3.1 Adresse de l'installation N° voie 29 Type de voie route Nom de la voie route de l'Allière Lieu-dit ou BP Le Hamel Code postal 14410 Commune Valdallière	Cochez la case si	le demande.	ur n'est pas repré	senté 🗆	N	adame	☑ Monsieur □
Adresse N° voie Type de voie Nom de voie Lieu-dit ou BP Z.A de Piquet Code postal 35370 Commune Etrelles N° de téléphone 0642562293 Adresse électronique iris.garret@porc-armor.com Informations générales sur l'installation projetée 3.1 Adresse de l'installation N° voie 29 Type de voie Tonettol Chargée d'étude Lieu-dit ou BP Z.A de Piquet Discrete de l'installation N° de téléphone Informations générales sur l'installation projetée Lieu-dit ou BP Le Hamel Code postal Le Hamel Code postal Le Hamel	Nom, prénom	Garret, Iris				Société	PORC ARMOR EVOLUTION
Type de voie Lieu-dit ou BP Z.A de Piquet Code postal 35370 Commune Etrelles N° de téléphone 0642562293 Adresse électronique iris.garret@porc-armor.com Informations générales sur l'installation projetée 3.1 Adresse de l'installation N° voie 29 Type de voie route Nom de la voie route de l'Allière Lieu-dit ou BP Le Hamel Code postal 14410 Commune Valdallière		Expertise et	projet			Fonction	Chargée d'étude
Code postal 35370 Commune Etrelles N° de téléphone 0642562293 Adresse électronique iris.garret@porc-armor.com Informations générales sur l'installation projetée 3.1 Adresse de l'installation N° voie 29 Type de voie route Nom de la voie route de l'Allière Lieu-dit ou BP Le Hamel Code postal 14410 Commune Valdallière		XH	Type de voie		No	m de voie	
N° de téléphone 0642562293 Adresse électronique iris.garret@porc-armor.com Informations générales sur l'installation projetée 3.1 Adresse de l'installation N° voie 29 Type de voie route Nom de la voie route de l'Allière Lieu-dit ou BP Le Hamel Code postal 14410 Commune Valdallière					Lieu	dit ou BP	Z.A de Piquet
. Informations générales sur l'installation projetée 3.1 Adresse de l'installation N° voie 29 Type de voie route Nom de la voie route de l'Allière Lieu-dit ou BP Le Hamel Code postal 14410 Commune Valdallière	Code postal	35370	Commune	Etrelles			
. Informations générales sur l'installation projetée 3.1 Adresse de l'installation N° voie 29 Type de voie route Nom de la voie route de l'Allière Lieu-dit ou BP Le Hamel Code postal 14410 Commune Valdallière							
3.1 Adresse de l'installation N° voie 29 Type de voie route Nom de la voie route de l'Allière Lieu-dit ou BP Le Hamel Code postal 14410 Commune Valdallière	N° de téléphone	0642562293	3	Adresse électronique	iris.gam	et@porc-ar	mor.com
N° voie 29 Type de voie route Nom de la voie route de l'Allière Lieu-dit ou BP Le Hamel Code postal 14410 Commune Valdallière	. Informations	générales	s sur l'install	ation projetée			
Lieu-dit ou BP Le Hamel Code postal 14410 Commune Valdallière	3.1 Adresse de	l'installation	1 7 11 5	Landard Street			
Code postal 14410 Commune Valdallière	N° voie	29	Type de voie	route	Nom	de la voie	route de l'Allière
					Lieu	dit ou BP	Le Hamel
3.2 Emplacement de Pinetellation	Code postal	14410	Commune	Valdallière			
or Fundiagement de i installation	3.2 Emplacemen	nt de l'instal	lation			38.11	

	Si oui veuillez préciser les numéros des départements concernés	
	L'installation est-elle implantée sur le territoire de plusieurs communes ? Oui □ Non ☑	
	Si oui veuillez préciser le nom et le code postal de chaque commune concernée :	
4	4. Informations sur le projet	
	4.1 Description	Ė
	Description de votre projet, incluant ses caractéristiques physiques y compris les éventuels travaux de démolition et de construction	
	Le GAEC de l'Allière prévoit la construction d'un bâtiment qui accueillera des places de post-sevrage et d'engraissement. Le GAEC de l'Allière prévoit également la construction d'une fosse à lisier afin de stocker les effluents produits par l'atelier de porc. Les animaux seront logés sur caillebotis intégrale. Au total, l'élevage disposera de 1224 places dèngraissement et de 408 places de post-sevrage soit 1306 AE.	
	Stockage des effluents :	
	Les effluents produits par l'atelier porcin seront du lisier. Celui-ci sera stocké dans une fosse à lisier à construire et dans les pré-fosses du bâtiment. Il sera valorisé sur les terres en propres du GAEC de l'Allière.	
	L'eau (CF PJ n°2)	
		8

Numéro de rubrique	s projetées relèvent : Désignation de la rubrique (intitulé simplifié) avec seuil	Identification des installations exprimées avec les unités des critères de classement	Régime
2102	Porcs (établissement d'élevage, ventes, transits) en stabulation ou plein air	Installation de 1306 AE, dont 1224 places d'engraissement	Enregistrement (E)

Nouveau site□

Site existant ☒

4.2 Votre projet est-il un :

4.4 Installat	tions, ouvrages, trav	aux, activi	tés (IOTA) :	
Si oui :			orique(s) relevant de la réglementation IOTA? Oui Araires à l'installation classée? Oui Non Oui	l Non □
	de ces IOTA avec l'ins		ssée est-elle de nature à en modifier notablement les dangers ou incor	vénients ?
- indiquez la (d	ou les) rubrique(s) co	ncernée(s) :		
Numéro de rubrique	Désignation de la ru simplifié) av	ıbrique (intit		Régime
1.1.2.0	Prélèvements indéper cours d'eau et de sa n d'accompagnement > mais < à 200 000 m ³ /	ndants d'un appe à 10 000 m³/	Forage	D
5.1 Veuillez jo générales édio permettre de j les prescription Attention, la ju annexes (exer	ctées par arrêté minis ustifier que votre inst ns générales édictées estification de la confo mple : plan d'épandag ndiquer ces pièces de	permettant stériel, sous allation sour s par arrêté rmité à l'arre de).	de justifier que votre installation fonctionnera en conformité avec le réserve des aménagements demandés au point 5.2. Ce document de nise à déclaration connexe à votre activité principale fonctionnera en c	evra également conformité avec ièces
			ents aux prescriptions générales mentionnées ci-dessus? Oui nature, l'importance et la justification des aménagements demandés.	Non 🗵
Le service ins	structeur sera attent	if à l'ample	ur des demandes d'aménagements et aux justifications apportées	
6. Sensibilit	é environnemen	tale en fo	nction de la localisation de votre projet	
référer notam Le site Intern l'adresse suiv Cette platefor Vous pouvez	nécessaires pour reament à l'outil de carte et du ministère de l'e ratte : https://www.ec rous indiquera la	mplir le tab ographie inte nvironneme ologique-so définition de la cartograp	cation de l'article R. 512-46-3 du code de l'environnement. Afin leau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeractive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale. Int vous propose un regroupement de ces données environnementales lidaire.gouv.fr/linformation-environnementale#e2 e chacune des zones citées dans le formulaire. Shie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national viewer/).	eurs, et vous par région, à
Le proje	et se situe-t-il :	Oui Nor	Si oui, lequel ou laquelle ?	
Dans une zor écologique, fa floristique de (ZNIEFF) ?				
En zone de m	nontagne ?			
Dans une zor	ne couverte par un tection biotope ?			

Sur le territoire d'une commune littorale ?		×		
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		×		
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?		X		
Dans un bien inscrit au patrimoine mondiale ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable?	0	×		
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×		
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		×		
Dans un site ou sur des sols pollués ? [Site répertorié dans l'inventaire BASOL]		X		
Dans une zone de répartition des eaux ? [R.211-71 du code de l'environnement]		X		
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		X		
Dans un site inscrit ?		X		
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Si oui, lequel et à quelle distance ?	
D'un site Natura 2000 ?	×		A 2.6km du site de l'élevage se trouve la zone Natura2000 du Bassin de la Souleuvre FR2500117. Un ilot du plan d'épandage est situé dans la zone Natura2000 Bassin de la Souleuvre n°FR2500117. Cet ilot est de 22.95 ha et aucun épandage n'aura lieu sur celui-ci.	
D'un site classé ?		×		

7. Effets notables que le projet, y compris les éventuels travaux de démolition, est susceptible d'avoir sur l'environnement et la santé humaine

Ces informations sont demandées en application de l'article R. 512-46-3 du code de l'environnement. 7.1 Incidence potentielle de Si oui, décrire la nature et l'importance de l'effet (appréciation Oui NC1 Non l'installation sommaire de l'incidence potentielle Engendre-t-il des L'alimentation en eau du site d'élevage est assurée par un forage. La quantité prélèvements en X eau? d'eau prélevée après projet pour l'atelier porc est de 10.5m3/jour soit 3850m3/an. Si oui, dans quel Au total, après projet le GAEC de l'Allière consommera 13190.3m3/an milieu? cèst-à-dire moins de 200 000m3 dèau/an. Impliquera-t-il des × \Box drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines? Est-il excédentaire X Ressources en matériaux ? Est-il déficitaire en X matériaux? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol? Milieu naturel Est-il susceptible X d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Voir étude d'incidence en PJ Si le projet est X situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?

Non concerné

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 6 du présent formulaire ?		×		
a name	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		×		
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	×			L'élevage est concerné par le risque incendie et pollutions accidentelles. Des mesures de prévention sont mises en œuvre.
	Est-il concerné par des risques naturels ?		×		
Risques	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	×			L'élevage dispose d'un bac d'équarrissage pour les cadavres d'animaux. L'élevage peut être victime d'incidents sanitaires.
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	X			L'activité n'est pas de nature à entraîner une augmentation significative de la fréquence de passage de camions. Les seuls véhicules qui accéderont au site seront les véhicules transportant les porcs charcutiers vers l'abattoir et les tracteurs.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	×	О		
Nuisances	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X			Se référer à la PJ2 dans la partie "odeurs".
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	0		×	

Engendre t-il des d'effluents ? Engendre t-il des d'effluents ? Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? Patrimoine/Dopulation Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements) notamment l'usage des sols ? 7.2 Cumul avec d'autres activités Les incidences du projet, identifiées au 7.1, sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés Oui Non Se	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milleu ? Engendre-t-il des defluents ?		Engendre-t-il des émissions lumineuses?			×	
Engendre-t-il des rejets liquides ? Engendre-t-il des rejets liquides ? Engendre t-il des rejets liquides ? Engendre t-il des d'effluents ? Engendre t-il des d'effluents ? Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoinet aux patrimoine aux patrimoinet aux patrimoinet aux patrimoinet aux patrimoines (agriculture, urbanisme, aménagements) notamment l'usage des sols ? 7.2 Cumul avec d'autres activités Les incidences du projet, identifiées au 7.1, sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ouir les activités l'usage des sols ?	Engendre-t-il des rejets il quides ? Engendre-t-il des d'effluents ? Engendre-t-il des d'effluents ? Les mesures prévues (plan dépandage) sont respectées, se référer à la partic "gestion des effluents" dans la PJn°2. Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, intertes, dangereux ? Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoinet aux patrimoine aux patrimoinet aux patrimoinet aux patrimoinet aux patrimoine		par des émissions				
rejets liquides ? Si oui, dans quel milleu ? Engendre t-il des d'effluents ? Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine/ acréde de paysager ? Patrimoine/ acréde de paysager ? Engendre-t-il des modifications sur les activités lumaines (agriculture, urbanisme, aménagements) notamment ['usage des sols ?'] 7.2 Cumul avec d'autres activités Les incidences du projet, identifiées au 7.1, sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés Ouir] Non Se	rejets liquides ? Si oui, dans quel milleu ? Engendre t-il des d'effluents ? Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine/ acréde de paysager ? Patrimoine/ acréde de paysager ? Engendre-t-il des modifications sur les activités lumaines (agriculture, urbanisme, aménagements) notamment ['usage des sols ?'] 7.2 Cumul avec d'autres activités Les incidences du projet, identifiées au 7.1, sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés Ouir] Non Se			X			Le projet engendre la production de divers gaz (NH3, NO) et de poussières.
Engendre-t-il la production de déchets not dangereux, inertes, dangereux? Productions de déchets de soins, sonde IAAIls sont traités conformément aux prescriptions générales (CF PJ n°2).	Engendre-t-il la production de déchets not dangereux, inertes, dangereux? Productions de déchets de soins, sonde IAAIls sont traités conformément aux prescriptions générales (CF PJ n°2).	Emissions	rejets liquides ? Si oui, dans quel	X			
production de déchets non dangereux, inertes, dangereux? Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager? Engendre-t-il des modifications sur les activités Population Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, surbainsme, aménagements) notamment l'usage des sols ? 7.2 Cumul avec d'autres activités Les incidences du projet, identifiées au 7.1, sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés Oui	production de déchets non dangereux, inertes, dangereux? Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager? Engendre-t-il des modifications sur les activités Population Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, surbainsme, aménagements) notamment l'usage des sols? 7.2 Cumul avec d'autres activités Les incidences du projet, identifiées au 7.1, sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés			X			
de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements) notamment l'usage des sols ? 7.2 Cumul avec d'autres activités Les incidences du projet, identifiées au 7.1, sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés Oui	de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements) notamment l'usage des sols ? 7.2 Cumul avec d'autres activités Les incidences du projet, identifiées au 7.1, sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés Oui	Déchets	production de déchets non dangereux, inertes,	X			
Cadre de viel Population Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements) notamment l'usage des sols? 7.2 Cumul avec d'autres activités Les incidences du projet, identifiées au 7.1, sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés Oui Non No	Cadre de viel Population Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements) notamment l'usage des sols? 7.2 Cumul avec d'autres activités Les incidences du projet, identifiées au 7.1, sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés Oui Non No		de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et		X		
Les incidences du projet, identifiées au 7.1, sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés Oui □ Non ⊠	Les incidences du projet, identifiées au 7.1, sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés Oui □ Non ⊠	Cadre de vie/	modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements) notamment		X		
Ol and alternative that are	Si oui, decrivez lesquelles :	Les incidence Oui No	es du projet, identifiée on 🖂		.1, sont	-elles s	susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés
			ce transfrontalière es de l'installation, ide				

7.4 Mesures d'évitement et de réduction		STATE OF
Description, le cas échéant, des mesures et d notables du projet sur l'environnement ou la se de ces éléments) :	des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les probables effets nég santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe t	jatifs raitant
8. Usage futur		3-X
dominari accombagile de l'avis du Dioblieisile	re proposition sur le type d'usage futur du site lorsque l'installation sera mise à l'arr le cas échéant, ainsi que celui du maire ou du président de l'établissement public atière d'urbanisme [5° de l'article R. 512-46-4 du code de l'environnement].	êt de
		1
		1
9. Commentaires libres		100 100
	AND MADE AND ADDRESS OF THE PARTY OF THE PAR	100
		17
10. Engagement du demandeur		
A Burcy	Le 09/12/2022	
Signature du demandeur		
1 + 1	1	
())	

Bordereau récapitulatif des pièces à joindre à la demande d'enregistrement

Vous devez fournir le dossier complet en trois exemplaires, augmentés du nombre de communes dont l'avis est requis en application de l'article R. 512-46-11. Chaque dossier est constitué d'un exemplaire du formulaire de demande accompagné des pièces nécessaires à l'instruction de votre enregistrement, parmi celles énumérées ci-dessous.

1) Pièces obligatoires pour tous les dossiers :

Pièces Pièces	
P.J. n°1 Une carte au 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 sur laquelle sera indiqué l'emplacement de l'installation projetée [1° de l'art. R. 512-46-4 du code de l'environnement]	X
P.J. n°2 Un plan à l'échelle de 1/2 500 au minimum des abords de l'installation jusqu'à une distance qui est au moins égale à 100 mètres. Lorsque des distances d'éloignement sont prévues dans l'arrêté de prescriptions générales prévu à <u>l'article L. 512-7</u> , le plan au 1/2 500 doit couvrir ces distances augmentées de 100 mètres [2° de l'art. R. 512-46-4 du code de l'environnement]	×
P.J. n°3 Un plan d'ensemble à l'échelle de 1/200 au minimum indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que, usqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que le tracé de tous les réseaux enterrés existants, les canaux, plans d'eau et cours d'eau [3° de l'art. R. 512-46-4 du code de l'environnement] Requête pour une échelle plus réduite X:	×
En cochant cette case, je demande l'autorisation de joindre à la présente demande d'enregistrement des plans de masse à une échelle inférieure au 1/200 [titre 1er du livre V du code de l'environnement]	
P.J. n°4 Un document permettant au préfet d'apprécier la compatibilité des activités projetées avec l'affectation des sols prévue pour les secteurs délimités par le plan d'occupation des sols, le plan local d'urbanisme ou la carte communale [4° de l'art. R. 512-46-4 du code de l'environnement]	×
P.J. n°5 Une description des capacités techniques et financières mentionnées à l'article L. 512-7-3 dont le pétitionnaire dispose ou, lorsque ces capacités ne sont pas constituées au dépôt de la demande d'enregistrement, les modalités prévues pour les établir au plus tard à la mise en service de l'installation [7° de l'art. R. 512-46-4 du code de l'environnement]	×
P.J. n°6 Un document justifiant du respect des prescriptions générales édictées par le ministre chargé des installations classées applicables à l'installation. Ce document présente notamment les mesures retenues et les performances attendues par e demandeur pour garantir le respect de ces prescriptions [8° de l'art. R. 512-46-4 du code de l'environnement]	×
Pour les installations d'élevage, se référer au point 5 de la notice explicative.	

Pièces Pièces	
Si vous sollicitez des aménagements aux prescriptions générales mentionnés à l'article L. 512-7 applicables à 'installation :	
P.J. n°7. – Un document indiquant la nature, l'importance et la justification des aménagements demandés [Art. R. 512-46-5 du code de l'environnement].	
Si votre projet se situe sur un site nouveau :	
P.J. n°8 L'avis du propriétaire, si vous n'êtes pas propriétaire du terrain, sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation [1° du l de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et le 7° du l de l'art. R. 512-6 du code de l'environnement].	-
Cet avis est réputé émis si les personnes consultées ne se sont pas prononcées dans un délai de quarante-cinq jours suivant eur saisine par le demandeur.	
P.J. n°9 L'avis du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme, sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation [1° du l de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et le 7° du l de l'art. R. 512-6 du code de l'environnement]. Cet avis est réputé émis si les personnes consultées ne se sont pas prononcées dans un délai de quarante-cinq jours suivant leur saisine par le demandeur.	
Si l'implantation de l'installation nécessite l'obtention d'un permis de construire :	
P.J. n°10. – La justification du dépôt de la demande de permis de construire [1° de l'art. R. 512-46-6 du code de l'environnement]. Cette justification peut être fournie dans un délai de 10 jours après la présentation de la demande d'enregistrement.	X
Si l'implantation de l'installation nécessite l'obtention d'une autorisation de défrichement :	
P.J. n°11. – La justification du dépôt de la demande d'autorisation de défrichement [2° de l'art. R. 512-46-6 du code de l'environnement]. Cette justification peut être fournie dans un délai de 10 jours après la présentation de la demande d'enregistrement.	

suivante :	
P.J. n°12 Les éléments permettant au préfet d'apprécier, s'il y a lieu, la compatibilité du projet avec les plans, schémas et programmes suivants : [9° de l'art. R. 512-46-4 du code de l'environnement]	⊠
- le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) prévu par les articles L. 212-1 et L. 212-2 du code de l'environnement	\boxtimes
- le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) prévu par les articles L. 212-3 à L. 212-6 du code de l'environnement	X
- le schéma régional des carrières prévu à l'article L. 515-3	
- le plan national de prévention des déchets prévu par l'article L. 541-11 du code de l'environnement	
- le plan national de prévention et de gestion de certaines catégories de déchets prévu par l'article L. 541-11-1 du code de l'environnement	
- le plan régional de prévention et de gestion des déchets prévu par l'article L. 541-13 du code de l'environnement	
- le programme d'actions national pour la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole prévu par le IV de l'article R. 211-80 du code de l'environnement	X
- le programme d'actions régional pour la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole prévu par le IV de l'article R. 211-80 du code de l'environnement	×
- le plan de protection de l'atmosphère prévu à l'article L. 222-4 du code de l'environnement	
Si votre projet nécessite une évaluation des incidences Natura 2000 :	THE PERSON NAMED IN
P.J. n°13 L'évaluation des incidences Natura 2000 [article 1° du l de l'art. R. 414-19 du code de l'environnement]. Cette évaluation est proportionnée à l'importance du projet et aux enjeux de conservation des habitats et des espèces en présence [Art. R. 414-23 du code de l'environnement].	×
P.J. n°13.1 Une description du projet accompagnée d'une carte permettant de localiser l'espace terrestre ou marin sur lequel il peut avoir des effets et les sites Natura 2000 susceptibles d'être concernés par ces effets; lorsque le projet est à réaliser dans le périmètre d'un site Natura 2000, un plan de situation détaillé est fourni; [1° du l de l'art. R. 414-23 du code de l'environnement]	×
P.J. n°13.2. Un exposé sommaire des raisons pour lesquelles le projet est ou non susceptible d'avoir une incidence sur un ou plusieurs sites Natura 2000 [2° du l de l'art. R. 414-23 du code de l'environnement]. Dans l'affirmative, cet exposé précise la liste des sites Natura 2000 susceptibles d'être affectés, compte tenu de la nature et de l'importance du projet, de sa localisation dans un site Natura 2000 ou de la distance qui le sépare du ou des sites Natura 2000, de la topographie, de l'hydrographie, du fonctionnement des écosystèmes, des caractéristiques du ou des sites Natura 2000 et de leurs objectifs de conservation [2° du l de l'art. R. 414-23 du code de l'environnement].	×
P.J. n°13.3. Dans l'hypothèse où un ou plusieurs sites Natura 2000 sont susceptibles d'être affectés, le dossier comprend également une analyse des effets temporaires ou permanents, directs ou indirects, que le projet peut avoir, individuellement ou en raison de ses effets cumulés avec d'autres projets dont vous êtes responsable, sur l'état de conservation des habitats naturels et des espèces qui ont justifié la désignation du ou des sites [II de l'art. R. 414-23 du code de l'environnement].	
P.J. n°13.4. S'il résulte de l'analyse mentionnée au 13.3 que le projet peut avoir des effets significatifs dommageables, pendant ou après sa réalisation, sur l'état de conservation des habitats naturels et des espèces qui ont justifié la désignation du ou des sites, le dossier comprend un exposé des mesures qui seront prises pour supprimer ou réduire ces effets dommageables [III de l'art. R. 414-23 du code de l'environnement].	
P.J. n°13.5. Lorsque, malgré les mesures prévues en 13.4, des effets significatifs dommageables subsistent sur l'état de conservation des habitats naturels et des espèces qui ont justifié la désignation du ou des sites, le dossier d'évaluation expose, en outre : [IV de l'art. R. 414-23 du code de l'environnement] :	
- P.J. n°13.5.1 La description des solutions alternatives envisageables, les raisons pour lesquelles il n'existe pas d'autre solution que celle retenue et les éléments qui permettent de justifier la réalisation du projet, dans les conditions prévues aux VII et VIII de l'article L. 414-4 du code de l'environnement; [1° du IV de l'art. R. 414-23 du code de l'environnement]	
 P.J. n°13.5.2 La description des mesures envisagées pour compenser les effets dommageables que les mesures prévues au 	
13.4 ci-dessus ne peuvent supprimer. Les mesures compensatoires permettent une compensation efficace et proportionnée au regard de l'atteinte portée aux objectifs de conservation du ou des sites Natura 2000 concernés et du maintien de la cohérence globale du réseau Natura 2000. Ces mesures compensatoires sont mises en place selon un calendrier permettant d'assurer une continuité dans les capacités du réseau Natura 2000 à assurer la conservation des habitats naturels et des espèces. Lorsque ces mesures compensatoires sont fractionnées dans le temps et dans l'espace, elles résultent d'une approche d'ensemble, permettant d'assurer cette continuité ; [2° du IV de l'art. R. 414-23 du code de l'environnement]	
- P.J. n°13.5.3 L'estimation des dépenses correspondantes et les modalités de prise en charge des mesures compensatoires, qui sont assumées par vous [3° du IV de l'art. R. 414-23 du code de l'environnement].	
Si votre projet concerne les installations qui relèvent des dispositions de l'article 229-6 :	
P.J. n°14 La description	

Pièces Pièces	100 12
3) Autres pièces volontairement transmises par le demandeur : Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les pièces supplémentaires que vous souhaitez transmettre à l'administration.	
P.J. n°18 Indiquer le numéro de dossier figurant dans l'accusé de réception délivré dans le cadre du rapportage MCP	
Si votre projet comprend une ou plusieurs installations de combustion moyennes relevant de la rubrique 2910 :	
P.J. n°17 Une description des mesures prises pour limiter la consommation d'énergie de l'installation Sont fournis notamment les éléments sur l'optimisation de l'efficacité énergétique, tels que la récupération secondaire de chaleur. [12° de l'art. R. 512-46-4 du code de l'environnement]	
P.J. n°16 Une analyse coûts-avantages afin d'évaluer l'opportunité de valoriser de la chaleur fatale notamment à travers un réseau de chaleur ou de froid. Un arrêté du ministre chargé des installations classées et du ministre chargé de l'énergie, pris dans les formes prévues à l'article L. 512-5, définit les installations concernées ainsi que les modalités de réalisation de l'analyse coûts-avantages. [11° de l'art. R. 512-46-4 du code de l'environnement]	П
Si votre projet concerne une installation d'une puissance thermique supérieure ou égale à 20 MW :	
- Des mesures de surveillance prises en application de l'article L. 229-6. Ces mesures peuvent être actualisées par l'exploitant dans les conditions prévues par ce même article sans avoir à modifier son enregistrement P.J. n°15. Un résumé non technique des informations mentionnées dans la pièce jointe n°14 [10° de l'art. R. 512-46-4 du code de l'environnement]	
- Des différentes sources d'émissions de gaz à effet de serre de l'installation ;	
 Des matières premières, combustibles et auxiliaires susceptibles d'émettre du gaz à effet de serre; 	